

| |
|--|
| <p>PROCES VERBAL - Réunion Comité AED Vendredi 4 octobre / 12:15-14:00 / Lieu : MR 4020 Uni-Mail</p> |
|--|

Membres présents : 18

1. Mots de la présidente Mariana SANTOS LUIS :

Présentation des différents pôles ainsi que de leurs rôles :

- Mariana SANTOS LUIS en tant que présidente gère principalement l'association en prenant les décisions principales. Elle peut toutefois déléguer la gestion à la vice-présidente.
- La vice-présidence, du nom de Soizic, gèrera notamment les problèmes liés au parrainage ainsi que les tâches déléguées par la présidente.
- Le trésorier étant Johan gère les comptes ainsi que le budget.
- La secrétaire (Shirine Rossi) : gestion du courrier, contenu site, emails, dresser le pv

- Pôle politique : Représente l'AED au sein des associations faitières dont la CUAE
- Pôle sportif : gestion des maillots et des participants
- Pôle événementiel : projet à venir
- Pôle marketing : gestion des réseaux sociaux ainsi que les notes et photocopiés des anciens examens.
- Nouveau pôle : Soutien -> aide au parrainage.

2. Permanence

L'AED a instauré un nouveau programme de permanence.

Cela consiste à réunir 2 élèves de l'ELDA et de l'AED afin de venir en aide physiquement aux étudiants, peu importe leur degré, qui souhaitent se rassurer et recevoir des conseils ou informations pratiques sur leurs programmes d'études.

Ce programme sera médiatisé via les réseaux sociaux afin de tenir les étudiants au courant de son existence et son efficacité.

3. Repas de comité

Aura lieu le 19 octobre dès 18h à la DATCHA

4. Site Internet

Fin du domaine du site Internet. Le paiement suivra

5. Groupe Facebook des premières années

Les premières années semblent avoir des problèmes au sujet de l'inscription au groupe de première année. Le problème sera résolu prochainement en consultant Renat.

6. Mots de la vice-présidence

Aucuns mots

7. Mots du trésorier Johan

5 points à aborder

- 1) Emails : des adresses mails pour chaque pôle sont prévus afin « d'individualiser » la destination de chaque courriel vers chaque pôle. → La finalité de ce projet est de reverser les emails du site Principal (aed@unige.ch) les courriels sur Infomaniak qui va, automatiquement, transférer les courriels au pôle visé. Le but est de dialoguer directement avec les interlocuteurs privilégiés.

La question demeure de savoir si le serveur utilisé sera Infomaniak ou Google.
Pour précision, un tutoriel peut être éventuellement requis.

La présidente suggère que d'ici la prochaine réunion du comité, il sera déterminé si ce projet doit voir le jour ou non.

Un vote de principe est donc exigé au sujet de l'existence de ce projet :

- Contre :
5 membres
- Pour :
13 membres
- Abstention :
1 abstention

Un vote de principe est donc exigé au sujet du type de projet :

- Infomaniak
9 membres sont pour
- Google
3 membres pour
- Abstention
7 abstentions

2) Statuts :

Tout membre doit lire les statuts

Le trésorier s'oppose à la refonte des statuts.

Une refonte consiste à modifier les statuts actuels et les re-promulguer ensuite. Au sens du trésorier, les statuts de l'AED sont mal rédigés.

Une commission doit être créée afin de pouvoir permettre à qui le souhaite de pouvoir faire une refonte des statuts.

Le but est, notamment, de hiérarchiser davantage (démontrer les différentes structures représentant le comité).

Un vote est requis sur le principe de la refonte des statuts,

- 17 pour

- 0 contre
- 1 abstention

Un vote est aussi exigé sur le fait de créer une commission dans laquelle chaque membre de l'association pourra y prendre part :
Le vote sera gardé pour la prochaine réunion.

- 3) Ancien comité a été déchargé. Donc d'ici au 31 décembre, une AG extraordinaire doit être faite afin de toucher de l'argent.
- 4) En cas de désaccord sur les budgets, consulter immédiatement Johan. Également, il faut garder les tickets de caisse.

Il faut aussi promouvoir Instagram en particulier, en parallèle avec Facebook.

- 5) Des commissions de rédaction sont à prévoir pour le SUN (*Students united nations*)
 - Pour : 10
 - Abstentions. 2
 - Contre : 0

8. **Secrétaire**

Il convient de rajouter « Lenz » sous la rubrique professionnel

9. **Marketing**

Question se pose de savoir qui a accès aux divers codes. Il est aussi question de savoir si le plafond du 5.25 requis pour publier un examen peut être abaissé à 5.00.

10. **Pôle événementiel**

Mots de Kerly : projet des mineurs incarcérés

L'AED a été contacté par l'association de la faculté des sciences et de l'éducation. Il s'agit d'un projet visant à informer à un grand public quel est le parcours d'un mineur dans une procédure pénale et même après s'il est jugé, que se passerait-il après la prison.

C'est la première fois qu'il y a une collaboration active entre plusieurs associations sur un sujet intéressant le grand public.

Il est prévu de faire une soirée du colloq afin de promouvoir ce projet -> Cette soirée viserait à promouvoir ce colloq qui se déroulera en trois soirées.

Question du financement de cette soirée :

- Date prévue : jeudi 18 octobre 2018
- Un budget provisoire doit être fixé -> une subvention peut être obtenue via la CGTF. Le budget global est pour l'instant divisé entre l'AED et l'AEPSI car l'association de science de l'éducation n'a aucuns fonds.
- La question se pose de savoir si l'ELSA est en ceint à participer à cela

- Les chiffres seraient de 1000.- pour la soirée (fond de caisse), 1000.- d'investissement (boissons etc.) et 500.- de caution. Un total de 2500.- qui serait divisé par 2 potentiellement par 3.
- Le DJ prévu serait gratuit
- L'association de science de l'éducation a réussi à avoir un don de 1000.- de la part de leur association.
- Aucuns vestiaires ne sont prévus pour l'instant

Est-il possible donc de faire sortir un certain montant des caisses de l'AED :

Vote sur le principe de la soirée :

- A l'unanimité

11. Pôle soutien

Un vote avait été fait sur le principe d'instaurer ce pôle au sein de l'AED.

Il faudrait d'abord modifier l'art. 12 des statuts en rajoutant donc qu'il y aurait 5 directeurs.

L'art. 15 : ce ne sera désormais donc plus une simple prérogative du président

L'art. 15bis se verra également modifier.

Un vote est requis sur ces éléments. A noter qu'un vote de l'AG est également nécessaire.

Vote sur le principe de modifier ces articles :

- Pour : 11 membres
- Abstention : 1 abstention

12. Clôture de l'ordre du jour

- Aucune date fixée sur la convocation d'une AG extraordinaire
- Proposition de la faire fin novembre
- Un calendrier peut être prévue ainsi qu'une commission rédactionnelle de 7 membres en vue du vote de cette AG, avec 4 membres issus du comité.
- **Projet en vue de la refonte des statuts et le prochaines AG :**
Une commission est prévue d'être créée ayant pour but la refonte des statuts. Fin de faire partie de la commission il faut être membre de l'AED. Il n'y a aucun numerus clausus. Dans cette commission on aura un comité rédactionnel composé de 7 personnes dont 4 membres du comité actuel au minimum. Ce comité rédactionnel sera élu par la commission lors de la première séance.

Un vote est requis pour cela :

- Unanimité